



ASSURANCE TEMPORAIRE

La Temporaire de Manuvie – Voyez la différence

Dix raisons de choisir Manuvie pour les besoins d'assurance temporaire de vos clients

| Composante | Fonctionnement | L'avantage Manuvie |
|--|---|--|
| Options de couverture multiples | <ul style="list-style-type: none"> ■ Dans un seul contrat, vous pouvez combiner : <ul style="list-style-type: none"> ■ Temporaire 10 ans ■ Temporaire 20 ans ■ Temporaire jusqu'à 65 ans ■ Temporaire viagère (Temporaire à 100 ans) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Ces quatre options de couverture vous permettent de faire à vos clients des recommandations sur mesure, selon leurs besoins temporaires et leurs besoins permanents. |
| Assurés multiples | <ul style="list-style-type: none"> ■ Jusqu'à 98 couvertures dans un seul contrat ■ Frais de contrat uniques et modérés, quel que soit le nombre de couvertures ou d'assurés au titre du contrat ■ Contrat sur la tête de plusieurs assurés pouvant être fractionné en deux ou plusieurs contrats distincts | <ul style="list-style-type: none"> ■ Plus il y a d'assurés au titre d'un contrat, plus celui-ci est concurrentiel ■ Idéal pour l'assurance d'une entreprise ayant plusieurs associés ■ Un seul contrat pour une gestion simplifiée |
| Options de transformation souples | <ul style="list-style-type: none"> ■ Transformez une couverture Temporaire 10 ans ou Temporaire 20 ans en couverture permanente en tout temps jusqu'à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 75^e anniversaire de naissance de l'assuré. ■ Transformez une couverture Temporaire jusqu'à 65 ans en couverture permanente en tout temps jusqu'à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 60^e anniversaire de naissance de l'assuré. ■ Transférez des garanties complémentaires au nouveau contrat d'assurance permanente sans preuve d'assurabilité (si cette option est offerte). | <ul style="list-style-type: none"> ■ Pour la plupart de nos concurrents, le droit de transformation prend fin à l'âge de 71 ans. ■ Vous pouvez choisir parmi un vaste choix de produits d'assurance permanente. ■ En cas de transformation au cours des 10 premières années de couverture, l'indice-santé initial est appliqué à la nouvelle couverture. ■ Les garanties complémentaires sont liées à tous les produits; les transformations d'assurance sont maintenant plus simples. |
| Transformations partielles | <ul style="list-style-type: none"> ■ Calculez les besoins d'assurance permanente de votre client et transférez le solde de la couverture d'assurance temporaire sous forme de garantie complémentaire. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Les garanties complémentaires sont établies aux taux courants et selon l'âge atteint, sans preuve d'assurabilité. |

| Composante | Fonctionnement | L'avantage Manuvie |
|---|--|--|
| Souplesse des couvertures | <ul style="list-style-type: none"> Une Temporaire 10 ans peut être changée pour une Temporaire 20 ans, et une Temporaire 10 ans et une Temporaire 20 ans peuvent être changées pour une Temporaire jusqu'à 65 ans, sans preuve d'assurabilité médicale jusqu'au 5e anniversaire de la couverture. Les montants de couverture peuvent être augmentés ou diminués.* On peut ajouter des couvertures ou des assurés après l'établissement du contrat.* <p>* Une preuve d'assurabilité est exigée pour une augmentation de couverture ou l'ajout d'assurés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Un seul contrat facile à gérer et qui convient à vos clients leur vie durant, quelle que soit l'évolution de leurs besoins. |
| Couverture combinée | <ul style="list-style-type: none"> Couvre deux personnes Offerte avec les couvertures Temporaire 10 ans, Temporaire 20 ans et Temporaire jusqu'à 65 ans Réduction de prime de 3 % Versement de deux capitaux-décès en cas de décès simultanés | <ul style="list-style-type: none"> Semblable à une couverture conjointe premier décès, sauf qu'au premier décès, la couverture du survivant est maintenue d'office aux taux basés sur l'âge initial. Même protection qu'avec deux couvertures distinctes, mais à un coût moins élevé. Idéale pour une assurance hypothèque |
| Garantie Protection des enfants (GPE) | <ul style="list-style-type: none"> Souscrire une couverture d'assurance vie de 10 000 \$ sur la tête d'un enfant coûte aussi peu que 2,50 \$ par mois. | <ul style="list-style-type: none"> À 25 ans, l'enfant peut souscrire jusqu'à 250 000 \$ de nouvelle couverture d'assurance sans fournir de preuve d'assurabilité médicale. Jusqu'à 100 000 \$ de ce montant peut être de l'assurance maladies graves s'il répond simplement à deux questions. C'est la meilleure option d'assurabilité garantie pour enfants sur le marché. |
| Garantie Protection de la valeur de l'entreprise (PVE) | <ul style="list-style-type: none"> Assurabilité garantie pour les propriétaires d'entreprise, selon la valeur de leur entreprise. Si l'entreprise prospère ou si les intérêts de l'un des propriétaires dans l'entreprise augmentent, la garantie permet de souscrire une assurance additionnelle sans fournir de preuve d'assurabilité médicale. | <ul style="list-style-type: none"> Cette garantie vous permet de proposer une formule à coût modique permettant d'augmenter la couverture, au besoin. Les taux sont plus bas que ceux des OAG typiques, car ils sont liés à la valeur de l'entreprise. |
| Avantages du programme Indicesanté | <ul style="list-style-type: none"> Le programme Indice-santé est une méthode de tarification perfectionnée qui tient compte de l'état de santé et du style de vie propres à chacun. Au lieu des catégories traditionnelles fumeurs et non-fumeurs, le programme comporte cinq classes distinctes. | <ul style="list-style-type: none"> Manuvie est la seule compagnie à communiquer ses constatations à l'assuré... d'office pour tout risque normal (et lorsqu'un bilan sanguin nous est fourni). Si votre client est admissible à l'IS 1 ou 2, l'assurance maladies graves Chèque-vie est préapprouvée. |
| Outils de vente | <ul style="list-style-type: none"> La démarche Bien s'assurer vous aide à déterminer les besoins d'assurance de vos clients. Des concepts de vente sont offerts par l'Unité de planification fiscale et successorale (Préservation du patrimoine et Comparaison des coûts, entre autres). | <ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez obtenir facilement les formulaires et l'information dont vous avez besoin en consultant notre site Web public à l'intention des conseillers : www.manuvie.ca/inforep. Vous avez accès aux services de notre Équipe des services professionnels, la meilleure de l'industrie. |

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'équipe des ventes de Manuvie ou visitez infoforep.ca.

